

La Question des admissions à l'université

Al-Ahram, 6 octobre 1940.

L'année universitaire a débuté hier dans les facultés de l'Université Fouad Ier au Caire et dans son antenne d'Alexandrie ; un nombre restreint de candidats admis — ceux ayant obtenu un total de notes de réussite dépassant 55 % — ont été reçus à l'Université, tandis que de nombreux autres désireux de s'inscrire dans les diverses facultés, mais n'atteignant pas le total requis, sont restés dans la perplexité, ne sachant que faire.

Nous rappellerons ici que le directeur de l'Université, certains doyens de faculté et le secrétaire général de l'Université penchent pour ne pas revenir sur la décision antérieure, tandis que de nombreux professeurs — notamment dans les facultés théoriques — sont favorables à la levée des obstacles qui se dressent cette année devant les étudiants.

Les tuteurs des élèves se tournent à présent vers le président suprême de l'Université, dans l'espoir que cette question sera résolue dans les prochains jours, craignant que le temps ne se prolonge pour leurs enfants restés en dehors de leurs études.

De nombreux tuteurs d'étudiants ont contacté hier notre correspondant, lui faisant savoir qu'ils avaient résolu de se rendre à la Cour royale, pour porter l'affaire devant Sa Majesté elle-même.

Un mot du Dr Taha Hussein Bey. Un rédacteur d'al-Ahram a demandé au professeur Dr Taha Hussein Bey, professeur de littérature arabe à l'Université et directeur du Contrôle de la culture générale au ministère de l'Instruction publique, son avis sur le problème des étudiants que l'Université a refusé d'admettre cette année, et il a livré les propos suivants : « J'ai toujours été parmi les hommes les plus résolument opposés à la restriction de l'enseignement supérieur, quels que soient les arguments que puissent avancer les partisans de cette restriction ; car je crois que l'Égypte demeure fort éloignée encore du moment où la question de l'enseignement supérieur pourrait légitimement être mise en débat. J'ai cru, et je crois toujours, que l'État égyptien n'a pas encore parcouru le chemin qu'il devrait parcourir dans la diffusion de l'enseignement secondaire et supérieur, et qu'il est vraiment risible que

l'on débâte de cette question dans un pays où les instruits n'atteignent pas vingt pour cent de la population, et qui dispose d'un budget aussi considérable et d'une richesse aussi vaste. J'ai cru, et je crois toujours, que ceux qui désirent restreindre l'enseignement sont soit des gens qui s'en tiennent aux seules apparences, parlant d'une « crise de l'enseignement » en Égypte exactement comme on en parle en Europe et en Amérique, rien de plus — soit des gens qui souhaitent voir se former en Égypte une élite distinguée par la culture, tout comme s'y est formée une élite distinguée par la richesse. Mais ceux qui considèrent ces questions avec un regard sincère, purement démocratique, dans l'intérêt de la patrie, ne devraient pas songer à restreindre l'enseignement avant que celui-ci ne se soit effectivement élargi. Voilà ce que j'ai cru, et ce que je crois toujours — mais cette année, nous sommes confrontés à un problème nouveau, qu'il convient de considérer d'un œil particulier, et de traiter avec la même fermeté et la même rapidité que l'on traite les urgences qui surviennent en temps de guerre. Le voyage de nos fils vers l'Europe est devenu impossible, et leur séjour là-bas extrêmement difficile, et pourtant il leur faut malgré tout s'instruire. De même que le gouvernement s'emploie à trouver en Égypte les biens nécessaires que nous importions autrefois d'Europe et dont l'importation est devenue difficile, de même le gouvernement doit-il instruire les jeunes gens que nous instruisions autrefois en Europe et dont l'instruction y est devenue impossible. Je croyais que l'Université allait ajourner ses débats platoniciens sur le relèvement ou l'abaissement du niveau de l'enseignement supérieur, ou son maintien en l'état, jusqu'à la fin de cette période d'urgence. Mais je suis navré de voir ces débats se poursuivre cette année comme les années précédentes, comme si notre lien avec l'Europe demeurerait rapide et organisé. Et il me semble — après qu'une année entière s'est écoulée depuis le début de la guerre, et que nous entrons dans sa deuxième année — que le temps est venu de reconnaître que le monde est en guerre, que la guerre a ses circonstances rigoureuses qui exigent des systèmes qui leur soient adaptés, circonstances qui ont d'ailleurs conduit le gouvernement et le parlement à proclamer l'état de siège. Il n'y a rien d'étonnant à ce que l'Université ignore tout cela, car il est dans la nature des savants de vivre dans leur « tour d'ivoire » et de tarder à ressentir les événements qui se déroulent autour d'eux ; mais ce qui est véritablement étonnant, c'est que le gouvernement n'informe pas l'Université qu'il y a une guerre sur la terre, qu'il existe des étudiants qui doivent s'instruire, et que les laisser errer dans les rues, si cela était tolérable en temps de paix, ne l'est plus en temps de guerre. Je pense qu'il appartient de droit au ministère de

l'Instruction publique de défendre son propre certificat d'études secondaires ; les portes de l'Université ne devraient pas se fermer devant un étudiant porteur de ce certificat, alors même que ce certificat lui ouvre les portes de toutes les universités européennes. L'Université peut avoir ses excuses, notamment pour ce qui concerne les facultés ayant besoin de laboratoires, mais il appartient au gouvernement d'aider l'Université à lever ces obstacles. Je me rappelle que l'actuel ministre de l'Instruction publique avait pris, lors de son précédent passage au ministère, une position que l'Université, je crois, n'a pas oubliée ; qu'il reprenne donc cette même position. Il est vraiment curieux que la Faculté de droit et la Faculté des lettres acceptent, en temps de paix, les titulaires du certificat d'études secondaires issus des sections de sciences et de mathématiques, pour ensuite, dès que viennent la guerre et ses crises, refuser ces mêmes étudiants. L'affaire, je crois, ne souffre ni délai ni atermoiement, pas plus qu'elle ne souffre légèreté ni plaisanterie ; que l'Université et le gouvernement la traitent donc avec sérieux et fermeté. Les parents de ces élèves ont déjà bien assez à supporter des crises financières et économiques de la guerre ; épargnons-leur au moins cette crise de l'instruction, c'est bien le moins que nous leur devions. »